

Ecrit par le 9 janvier 2025

Isle-sur-la-Sorgue : Séminaire d'Archéologie sur le bâti

L'Isle-sur-la-Sorgue et l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) collaborent depuis 2016 à développer, ensemble, des diagnostics et des fouilles préventives, des collaborations scientifiques, le recueil et l'adjonction de documentations, la formation et la valorisation de leurs savoirs et travaux.

Dans ce cadre, les structures organisent le 5e séminaire scientifique et technique, en partenariat avec la Direction du Patrimoine de la ville. Il sera consacré à la pratique de l'archéologie sur le bâti dans le cadre des opérations d'archéologie préventive.

Le séminaire

Lors de ce séminaire, l'Inrap fera le point sur les compétences spécifiques requises, le montage des opérations, leur déroulement, l'évolution des protocoles de terrain, ainsi que les actions de sensibilisation ou de formation à entreprendre et la nécessité de diffuser les résultats. Enfin, ces rencontres seront l'occasion d'aborder la multiplicité des approches méthodologiques : études du lapidaire, des matériaux de constructions et de l'architecture antique, méthodes de relevés et de datations, photogrammétrie.

L'analyse archéologique

Développée dans les années 1980, en lien avec le déploiement de l'archéologie préventive en France, l'analyse archéologique du bâti peut concerner tous les types de constructions, quelles que soient leur période, nature ou fonction. L'application de la méthode d'analyse stratigraphique sur les éléments de la construction, permet de distinguer l'état initial du bâtiment et ce qui découle de ses transformations et d'affiner l'histoire de l'édifice.

Informations pratiques

Jeudi 28 octobre (9h15-17h15) et vendredi 29 octobre (9h00-16h25). Amphithéâtre Belambra Clubs 'Le Domaine de Mousquety' - Chemin de Mousquety à L'Isle-sur-la-Sorgue. Libre inscription auprès de l'Inrap (carine.carpentier@inrap.fr). Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

L'Inrap

[L'Institut national de recherches archéologiques préventives](https://www.inrap.fr/) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1 800

Ecrit par le 9 janvier 2025

diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

MH

Isle-sur-la-Sorgue, 'Retour de voyage' inaugure l'exposition 'Un arbre comme une respiration'

Cette expo intitulée 'J'aime les arbres' est une invitation à l'évasion où 'Retour de voyage' propose 'un arbre... comme une respiration', à travers le regard de 6 artistes. Le photographe [Denis Brihat](#) montre la beauté d'une forêt ou la force d'un arbre à travers ses tirages photographiques et sa technique si pure de la représentation de la nature ; Hans Silvester nous fait observer, grâce à son œil magique, ce que sans lui nous aurions manqué dans la grandeur et la beauté des arbres ; Gabriela Morawetz nous envoûte avec ses créations oniriques, magnifiques tableaux photographiques ; Jephah de Villiers crée de petites créatures de la terre, gracieuses sculptures ; [Marc Nucera](#) sculpte avec chaleur et puissance - à la tronçonneuse - les troncs abattus et donne une seconde vie aux arbres en leur vouant un amour inconditionnel ; Ndary Lo réalise avec des matériaux de récupération - des fers à béton soudés - de petits arbres aux branches qui se terminent par des mains qui s'élèvent vers le ciel ; quant à Patricia Dupuy et Bernard Soria pour les éditions 'Le Renard Pâle', ils marient les textes des auteurs avec les œuvres des artistes pour réaliser d'incroyables livres d'artistes.

Vernissage de l'exposition ce mercredi 30 juin à partir de 18h.

Retour de voyage

Retour de voyage est la galerie d'art et le concept store du Boutique-hôtel [La maison sur la Sorgue](#), point de ralliement d'artistes et de collectionneurs du monde entier où œuvres d'art, créations et artisanat se mêlent en un lieu, témoins de voyages et de contrées très lointaines.

Infos pratiques

Exposition J'aime les arbres. Inauguration mercredi 30 juin de 18h à 21h. Jusqu'au 31 juillet. 80 œuvres

Ecrit par le 9 janvier 2025

signées accueillies dans la galerie Retour de voyage et les salons de la Maison sur la Sorgue. Six artistes exposants. Morawetz - Denis Brihat - Marc Nucera, Hans Sylvester, Ndary Lo, Jephane de Villiers et les éditions Le Renard Pâle. [La Maison sur la Sorgue](#). [Galerie](#), Boutique, Hôtel 6, rue Rose Goudard à l'Isle-sur-la-Sorgue. 0687 32 58 68.

M.H.

Photo de Hans Sylvester

Antennes-relais 5G à Isle-sur-la-Sorgue, Pierre Gonzalvez impose ses conditions !

Le maire de l'[Isle-sur-la-Sorgue](#), [Pierre Gonzalvez](#), a rédigé une charte à destination des opérateurs de téléphonie mobile afin de rationaliser l'implantation des antennes relais. Mission ? Minorer le nombre d'antennes disgracieuses à proximité des sites patrimoniaux, dans le paysage et mesurer leur rayonnement magnétique.

Difficile pour un maire de faire entendre la voix de ses administrés et même la sienne lorsqu'il s'agit de l'Etat. La chose se révèle encore plus ardue lorsque le maire doit résister à la déferlante étatique d'une 5G vouée à l'expansion de la téléphonie. Point de recours juridiques aux champs électromagnétiques, ni d'opposition possible à l'implantation des antennes-relais. Seul choix ? Accompagner les opérateurs pour rationaliser leur offre, éviter la multiplication du nombre d'antennes, la réduction de leur surélévation et vérifier que la santé des administrés n'en pâtisse pas.

Dans les faits ?

Le maire de l'Isle-sur-la-Sorgue a eu quelques sueurs froides. D'un côté le développement de la 5G pour répondre aux besoins de la téléphonie. De l'autre ? Une réglementation très assouplie permettant l'implantation d'antennes relais hautes de 12m où cela se révèle nécessaire et tant pis pour les sites classés et le paysage... Et le rayonnement sur la santé ? Les agences pour la santé n'ont rien relevé ! Passez votre chemin, on n'arrête pas le progrès, surtout lorsqu'il est question de satisfaire à téléphonie mobile.

Ben oui mais non...

Sauf que Pierre Gonzalvez défend ses prérogatives de maire et veut encadrer la déferlante technologique qui promeut, tout de même, l'élévation de 11 nouvelles antennes. Là, monsieur le maire manque de

Ecrit par le 9 janvier 2025

s'étouffer. Molo-molo, le territoire accueille déjà 6 antennes Orange 4G, 1 antenne SFR 5G, 1 antenne mutualisée Free / Bouygues 5G et 1 antenne mutualisée Free 4G et Bouygues 5G.

Doucement

«Début janvier, les quatre opérateurs principaux que sont Orange, Free, SFR et Bouygues étaient, chacun, à la recherche d'un terrain d'implantation de leur propre antenne dans un rayon de 300 mètres à l'est de la ville, soit 4 antennes sur cet espace réduit. Free, avait d'ores-et-déjà contractualisé avec un propriétaire privé en milieu résidentiel sur le chemin de la Muscadelle. C'est au moment de la demande préalable de travaux que les services de la Ville ont décidé de réagir en bloquant cette installation et en réunissant les quatre opérateurs pour envisager une solution moins proche des habitations et moins disgracieuse en entrée de ville,» précise Pierre Gonzalvez, proposant, en retour, un terrain communal aux opérateurs Free et Orange.»

Tenir la position

Et pour tenir la position, le maire de l'Isle-sur-la-Sorgue brandit une charte pour cadrer le dispositif -même si elle ne s'applique pas à l'implantation d'une antenne sur un terrain privé-, histoire de circonscrire... le progrès. Le document permettrait l'implantation de nouvelles stations de base et de modifier les existantes en s'appuyant surtout sur 'le respect de l'information, de la concertation et de la transparence.' La charte demandera aussi l'analyse des champs magnétiques 'auxquels sont tenus les opérateurs avec communication systématique des projets aux habitants du secteur concerné par la nouvelle implantation d'antenne'.

Complément d'infos

Pour faciliter le déploiement du réseau 5G, en novembre 2018, le Parlement a assoupli via la Loi [Elan](#), la réglementation au regard de la Protection des paysages, du Plan local d'urbanisme, des sites patrimoniaux remarquables ... Ce qui fait que, désormais, le cadre réglementaire est d'implantation des antennes de téléphonie est uniquement fixé par l'Etat.

Ce qui se fait aujourd'hui

«Pour toute demande d'implantation d'une antenne d'une hauteur supérieure à 12 mètres, l'opérateur dépose simplement un Dossier d'Information et une Demande d'Autorisation Préalable que la Mairie et n'a d'autre choix que de délivrer, précise-t-on à l'Isle-sur-la-Sorgue. Dès lors, le Maire se trouve dans l'incapacité juridique de réglementer les antennes-relais. Il n'est pas appelé non plus à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, qui est du ressort de l'[Agence Nationale des FRéquences](#) (ANFR). Si les réglementations nationales et européennes sont respectées, la Ville ne dispose d'aucun recours juridique.» Quant à l'expansion du réseau 5G à grande vitesse ? «Elle a déjà rapporté 2,7 milliards d'euros à l'Etat via les opérateurs français Orange, SFR, Free et Bouygues.» Le ballon est dans le camp des opérateurs, sur le terrain, suivront-ils les nouvelles règles du jeu ?

Isle-sur-la-Sorgue, La Ville-Monde tisse des liens avec les cerveaux de demain



La [Direction du patrimoine](#) de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a accueilli 4 étudiants-stagiaires en architecture et design dans le cadre de leur professionnalisation. Objectif : mettre en pratique leur connaissance sur le terrain et apporter leur vision, particulièrement sur la réhabilitation de la chapelle de Velorgues, l'îlot de la Tour d'argent et les halles SNCF pour en déterminer la faisabilité.

Qui sont-ils ?

Parmi ces étudiants il y a Peter Zoltan Volgyesi, architecte issu de l'Université des Sciences techniques et

Écrit par le 9 janvier 2025

économiques de Budapest en Hongrie qui connaît déjà l'Isle-sur-la-Sorgue pour avoir participé à un workshop lors de l'été 2019 sur la réhabilitation de la Chapelle Saint-Andéol de Velorgues. Il a également travaillé sur la valorisation de l'ancienne juiverie de la ville. Il revient pour un an dans le cadre d'Erasmus, programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités.

Grands professionnels de demain

Laurianne Cluzel est, elle architecte depuis 2014 et poursuit une formation au sein de la prestigieuse école de Chaillot. Elle intègre, pour quelques mois, le service du patrimoine en participant à des projets transversaux et appréhender l'archéologie du bâti. Quentin le Guyader, étudiant en Master patrimoine et cultures numériques à l'université d'Avignon, lui, participera aux opérations archéologiques en cours ainsi qu'à la réhabilitation de l'îlot de la Tour d'argent. Enfin, Habsatou Abass Mado Abari, wedesigner en licence professionnelle 'création pour le web' à l'Institut universitaire de technologie à Arles, apportera ses connaissances en matière de webdesign, infographie et développement du site internet de la direction du Patrimoine.

Chapelle Saint-Andéol de Velorgues

[La chapelle romane de Velorgues](#), non protégée au titre des Monuments historiques, avait été mise en vente par un particulier et préemptée par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue en 2013. Le projet : la restaurer et en faire un lieu d'activités. Depuis, elle fait l'objet d'une campagne de fouille s'étalant sur plusieurs années. Celles-ci sont conduites par la Direction du patrimoine de la Ville en partenariat avec le laboratoire d'anthropologie d'Aix-Marseille avec le Département d'histoire de l'Université d'Avignon et d'Aix-Marseille. Les recherches font état de la possible existence d'un habitat néolithique moyen, d'un domaine gallo-romain ayant subsisté jusqu'au Moyen-Âge, d'une villa détenue par l'aristocratie autour de l'an Mil et d'une église privée donnée à l'abbaye de Montmajour et reconstruite au XIe siècle, à la création d'un castrum (camp romain) au XIIe siècle puis à son abandon au XIVe siècle. Enfin, l'édification de chapelle romane aurait débuté au XIe siècle.

L'ancienne juiverie

La direction du Patrimoine de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue s'est tout d'abord intéressée au cimetière juif qui a fait l'objet d'une étude historique, archéologique, épigraphique et d'une numérisation 3D. Une quarantaine de tombes ont ainsi été dégagées. La ville s'est aussi porté acquéreur de l'immeuble Beaucaire du XVIIIe siècle, rare exemple d'habitation des [anciennes juiveries](#) comtadines et bâtiment construit, en partie, sur l'emplacement de l'ancienne synagogue détruite au milieu du XIXe siècle. Mission : sauvegarder, restaurer et mettre en valeur les derniers témoignages de l'histoire singulière de l'ancien quartier juif.

L'îlot de la Tour d'argent

L'[îlot de la Tour d'argent](#) est un ensemble de constructions dont l'élément majeur est une tour construite par des consuls de la ville à la fin du XIIe siècle et couverte d'une coupole romane classée au titre des

Ecrit par le 9 janvier 2025

Monuments historiques en 2012. D'autres constructions aristocratiques médiévales (tours, maisons fortes, logis, etc.) ont été identifiées sur ce site. Parmi les éléments les plus notables situés aux abords de la tour figurent un bâtiment résidentiel des XIV^e et XV^e siècles, un plafond décoré en plâtre daté du XV^e siècle (inscrit au titre des Monuments Historiques en 2012), des corps de bâtiment d'un hôtel particulier gothique (hôtel de Brancas-Villars) et plusieurs constructions du XVIII^e siècle (hôtel d'Oiselay). Au XVII^e siècle, une auberge, dite de « La Tour d'Argent », s'installe dans une partie de ces bâtiments.